

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-508/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du corps territorial de la Santé publique.

n° 74-508/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 mars 1974

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme avec inscription au dossier est infligé à M. Mohamed Moussa Farah, infirmier de 2e classe, 2e échelon, du Corps territorial de la Santé publique, en service à l'Hôpital Peltier (Pavillon Guïbert-Germaïin, rez-de-chaussée) pour absences répétées et non justifiées.